

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **77 (1941)**

Heft 34

PDF erstellt am: **22.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

### SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Aux présidents de section. — Allocations exceptionnelles. — Réalisation de nos vœux. — Société vaudoise de travail manuel.* — GENÈVE : *Société genevoise de travail manuel. — Conférences d'histoire. — Avis aux membres de l'U. I. P. G. — Gymnastique et jeux.* — U. I. P. G. - DAMES : *Causerie de Mme Trottet.* — U. I. P. G. - MESSIEURS : *Convocation.* — NEUCHÂTEL : *Assemblée de la S. P. N. — Informations : Collaboration. — Congrès et cours.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : R. U. : *La méthode des examens pédagogiques de recrues.* AD. FERRIÈRE : *L'éducation nouvelle (suite).* — GEORGES DURAND : *Note sur la plus longue nuit.* — INFORMATIONS : W. P. : *Groupe romand d'études pédagogiques ; En marge du Camp des éducateurs.* — LES LIVRES.

## PARTIE CORPORATIVE

### VAUD

#### AUX PRÉSIDENTS DE SECTION

Nous leur rappelons d'ores et déjà que les assemblées de section devront désigner cet automne deux candidats au Comité central.

A l'occasion de cette réunion, ils voudront bien intervenir auprès des jeunes nouvellement nommés dans le district et leur présenter un bulletin d'admission dans notre S. P. V. *Le Comité.*

#### ALLOCATIONS EXCEPTIONNELLES

*Du 1<sup>er</sup> semestre 1941.* — Nos jeunes collègues mariés, non encore au bénéfice de la 1<sup>re</sup> augmentation pour années de service, n'avaient pas touché, ce printemps, les allocations votées par le Grand Conseil le 18 décembre 1940. Le comité central est intervenu auprès du Département de l'instruction publique pour signaler ces « oublis ». Les communes intéressées viennent d'être averties qu'elles avaient à verser cette allocation au plus tôt. Avis aux bénéficiaires !

*Du 2<sup>e</sup> semestre 1941.* — Le Département nous a donné l'assurance qu'il aviserait toutes les communes ayant un instituteur marié au traitement égal ou inférieur à 6000 fr. qu'elles auront à lui verser les allocations accordées par le décret d'août dernier. Nous espérons que chacun touchera son dû avant Noël.

*Pour 1942.* — Comme notre collègue Ray l'a annoncé dans le dernier *Bulletin*, le comité des T.F. et le comité S.P.V. ont demandé que les allocations soient avancées aux membres du corps enseignant par l'Etat auquel les communes rembourseront la fraction qui leur incombe. Nous osons espérer que les autorités cantonales de 1941 se montreront aussi compréhensives que celles de 1919 ; elles éviteront ainsi aux instituteurs de pénibles discussions.

Dès que nous serons renseigné, nous publierons dans le *Bulletin* les revendications que les traitements fixes présenteront au Conseil d'Etat cet automne.

A. C.

### RÉALISATION DE NOS VŒUX

Il arrive que les thèses votées dans nos assemblées ou congrès soient accueillies avec ironie ou scepticisme. « Et puis après ? » disent volontiers ceux de nos collègues qui doutent ainsi de l'utilité de nos associations pédagogiques cantonales ou de notre société romande, et de leurs travaux.

On pourrait, nombreuses preuves à l'appui, leur reprocher d'être impatientes ou de mauvaise foi. Les autorités compétentes ont en effet toujours tenu compte, peu ou prou, une fois ou l'autre, des vœux émis en conclusion de nos études. C'est là un hommage à leur rendre en toute bonne équité, comme c'est aussi, pour nous-mêmes, un encouragement et... une satisfaction d'amour-propre.

Tout récemment encore, le Département de l'instruction publique du canton de Vaud a fait *intégralement* droit à deux de nos revendications plus ou moins anciennes, en matière de gymnastique et de programme.

Voici en effet ce que demandait, à propos de gymnastique, la Société pédagogique vaudoise, dans son « Etude préliminaire en vue de la revision de la loi sur l'instruction publique primaire », présentée en 1920 au Chef du Département de l'instruction publique d'alors :

« Tous les élèves, filles et garçons, recevront chaque jour une leçon de gymnastique d'une demi-heure. »

« Outre les sorties d'étude, vivement recommandées, un après-midi de chaque semaine est consacré à une sortie-promenade ou à des jeux en plein air. »

Or, en date du mois d'avril 1941, le Département de l'instruction publique vaudois édictait des mesures générales concernant l'éducation physique basée sur le principe « de la leçon journalière d'une demi-heure, et, en plus, d'un après-midi de plein air par semaine ».

Et voici, touchant le programme d'études, les vœux que nous avons émis sans nous lasser depuis tantôt un quart de siècle :

En 1920, dans l'« Etude préliminaire » déjà citée :

« Le Plan d'études comprend : a) un programme minimum ; b) un répertoire de sujets d'étude parmi lesquels le maître est libre de faire un choix, de manière à pouvoir enseigner selon les principes de l'école active. »

En 1920, au congrès de Neuchâtel, et en 1924, au congrès de Genève :

« La nécessité de fournir aux élèves de l'école publique un minimum de connaissances indispensables oblige le maître à diviser le programme : programme minimum et programme de développement. »

En 1928, au congrès de Porrentruy :

« *Les pouvoirs publics feront œuvre utile en décidant... d'alléger les programmes actuels et de prévoir un programme facultatif dit de développement.* »

En 1926, enfin, au congrès des Montagnes neuchâteloises :

« *L'école demande la déflation des programmes afin de diminuer la part exagérée accordée aujourd'hui à l'intellectualisme.* »

Or, le Département de l'instruction publique vaudois vient de décider l'introduction d'un programme minimum et d'un programme de développement dans lequel le maître sera libre de faire un choix.

Certes, l'allégement des programmes d'études est la conséquence directe — le principe étant admis de ne pas modifier le nombre d'heures hebdomadaires — de l'augmentation du nombre d'heures consacrées à l'enseignement de la gymnastique. Et il est certain également que si nos autorités accordent aujourd'hui à la culture physique une place d'honneur dans nos programmes, c'est en partie sous l'influence de notre époque sportive et des événements actuels. Mais il n'est pas non plus moins certain que le Département de l'instruction publique vaudois envisageait depuis longtemps — avant la guerre déjà — de développer le programme de gymnastique et d'alléger d'autant le programme d'étude proprement dit. Et il n'est pas interdit — ni présomptueux de notre part — de penser qu'il a quelque peu eu égard, ce faisant, aux vœux que nous avons émis à ce sujet avec tant de conviction et tant de persévérance.

\* \* \*

C'est là une constatation d'autant plus réjouissante que l'allégement des programmes est d'une importance considérable.

S'en rend-on suffisamment compte, et conçoit-on bien à quel point cette réforme est de nature à modifier l'orientation générale de notre enseignement et à engager notre responsabilité d'éducateurs ?

C'est une page qui se tourne : celle de l'intellectualisme, que nous avons tant combattu. Il convient, me semble-t-il, que nous marquions l'événement d'une pierre blanche.

MARCEL CHANTRENS.

### SOCIÉTÉ VAUDOISE

#### DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORMES SCOLAIRES

La S. V. T. M. organise, à Lausanne, Ecole des Métiers, route de Genève, les samedis 11 et 18 octobre, de 14 h. à 17 h. 30 un

#### Cours de travail à la scie à découper

par M. Bastian, maître de travaux manuels.

*Programme : okoumé* : jeu de patience (petits) ou matériel de démonstration du théorème de Pythagore (grands).

*Hêtre et verne* : poulet, poule, coq, chien, pigeon. Bonshommes. Etoile de Noël ou objets pour arbres de Noël. Peinture des objets.

Des modèles prêts à décalquer seront remis aux participants. Les plus habiles trouveront, en outre, une importante collection de meubles de poupée, d'animaux, de personnages.

Se munir d'une blouse et apporter une scie à découper.

*Finance pour les deux séances* : membres : fr. 4.— ; non-membres : fr. 5.—.

S'inscrire jusqu'au *lundi 6 octobre au plus tard* chez M. R. Martin, président, avenue de Beaulieu 31, Lausanne.

## GENÈVE SOCIÉTÉ GENEVOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORMES SCOLAIRES

### COURS DE CONSTRUCTION DE MODÈLES RÉDUITS (PLANEURS)

Grâce à une subvention de *Pro Aero*, les participants à ce cours n'auront pas de fournitures à payer. Seule une finance d'inscription de 2 fr. pour les membres de notre groupement et de 4 fr. pour les non-membres est demandée.

Directeur du cours : M. W. Breithaupt.

Durée : 8 séances de 2 heures.

Programme : construction du modèle scolaire « Pilot 1 ».

Jours et heures à fixer au gré des intéressés, lors de la séance préliminaire d'information, *mercredi prochain 8 octobre*, à 17 heures, école du Grutli, salle 14.

*Le Comité.*

### CONFÉRENCES D'HISTOIRE GENEVOISE AUX COURS RÉUNIS

Depuis trois ans, les *Cours réunis* ont institué le soir, à l'Université, des conférences d'histoire nationale. Cette année, ces conférences, en un cours de dix leçons, traiteront de Genève, des origines à nos jours, et en une seconde partie plus anecdotique, grouperont divers sujets d'historiographie locale.

Pour cet enseignement spécial, les *Cours réunis* ont fait appel à M. Pierre Bertrand, historien.

M. Bertrand a donné avec beaucoup d'enthousiasme les précédentes conférences d'histoire suisse ; ses nombreux travaux scientifiques et les chroniques genevoises qu'il apporte chaque semaine dans l'un de nos quotidiens font de lui le spécialiste tout indiqué pour cette œuvre de vulgarisation si utile. Que l'effort des *Cours réunis* soit apprécié et que de nombreuses inscriptions viennent encourager le comité.

La première conférence a lieu *mercredi 1<sup>er</sup> octobre*, à 20 h. 15, salle 45 de l'Université. Sujet : Les origines de Genève.

**AVIS AUX MEMBRES DE L'U.I.P.G.**

Le Théâtre de la Comédie réserve des abonnements spéciaux aux membres de notre association.

Ces abonnements (Tarif D et Tarif E) sont valables un jour par semaine, à l'exclusion de tout autre et selon la formule suivante :

Places	Tarif D	Tarif E
	Dimanche soir ou lundi	Mardi ou vendredi
	Fr.	Fr.
Stalle orchestre, fauteuil ou parquet . . . . .	50.—	55.—
Stalle de parterre ou cordon 1 <sup>re</sup> galerie . . . . .	40.—	44.—
Parterre ou Cordon 1 <sup>re</sup> galerie . . . . .	30.—	33.—
Autres rangs 1 <sup>re</sup> galerie ou loge . . . . .	35.—	38.50
Autres rangs 2 <sup>e</sup> galerie . . . . .	20.—	22.—
1 <sup>er</sup> amphithéâtre . . . . .	17.50	19.25
2 <sup>e</sup> » . . . . .	11.—	12.10
3 <sup>e</sup> » . . . . .	9.—	9.90

*Ces abonnements, à tarif très avantageux, sont consentis si notre société s'engage à en souscrire au minimum dix. Ils sont nominatifs et valables pour les vingt spectacles donnés à tarif ordinaire pendant la saison 1941-42.*

Tous ceux que cette proposition intéresse sont priés de s'inscrire chez **E. Gaudin, Servette 34. Téléphone 2 30 73.**

**GYMNASTIQUE ET JEUX**

Les cours recommencent dès le 1<sup>er</sup> octobre :

*Pour les institutrices, le lundi à l'école du Bd James-Fazy, de 16 h. 45 à 17 h. 45, sous la direction de Mlle H. Metz.*

*Pour les instituteurs, le lundi à Malagnou, de 17 h. 15 à 18 h. 30 et au Mail le mercredi, de 16 h. 30 à 18 heures, sous la direction de M. Luciri.*

Venez nombreux ; c'est une détente pour le corps et l'esprit.

*Association genevoise des Maîtres d'Education physique.*

**U. I. P. G. — DAMES****Causerie de Mme Trottet.**

C'est mercredi 8 octobre que Mme Trottet viendra nous parler de *l'adaptation du programme de couture aux conditions actuelles.*

A cette causerie, qui intéresse les maîtresses de l'enseignement primaire de tous les degrés, sont invitées toutes nos collègues, même celles qui ne font pas partie de l'Union.

Que toutes celles qui veulent améliorer leur méthode et profiter de

la grande expérience de notre inspectrice se rencontrent mercredi prochain à la *Taverne de Plainpalais*, à 17 heures.

On pourra prendre le thé avant la causerie, si on le désire.

A. D.

### U. I. P. G. — MESSIEURS

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Lundi 20 octobre 1941, à 17 heures, *Café de la Terrasse, Longemalle.*

##### *Ordre du jour :*

1. Procès-verbal.
2. Communications du Comité : Etudes pédagogiques ; maîtres spéciaux ; C. I. A.
3. Admissions.
4. Nos salaires.
5. Congrès S. P. R.
6. Propositions individuelles.

Nous attirons l'attention de tous les membres de l'U. I. P. G. sur l'importance de cette assemblée.

### NEUCHÂTEL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA S. P. N.

Nous rappelons que cette assemblée se tiendra aujourd'hui 4 octobre, dès 14 h. 30, à *La Chaux-de-Fonds*, Amphithéâtre du Collège primaire, rue Numa-Droz 28. *Comité central.*

### INFORMATIONS COLLABORATION

C'est le seul terme qui convienne pour résumer les assemblées du 7 juin dernier, organisées à Lausanne par le groupe romand d'études pédagogiques. Mais c'est aussi et avant tout le mot d'ordre du G. R. E. P. en quelque sorte et, durant les heures de discussion de l'après-midi et au cours de la rencontre du soir à l'Hôtel de la Paix — rencontre avec des représentants de l'enseignement secondaire, de l'enseignement universitaire et de l'enseignement libre — le terme « collaboration » a exercé tout son dynamisme, créant peu à peu une atmosphère d'entente profonde et de bonne volonté entre ces éducateurs de milieux et de lieux divers.

Déléguée de l'U. I. P. G. dames, j'étais allée à Lausanne, en observatrice, curieuse mais pas enthousiaste et, je dois bien le dire, un peu défiante. Très vite cette défiance est tombée pour faire place à un intérêt croissant, tant les buts du G. R. E. P., fermement énoncés par son fondateur et animateur, M. W. Perret, englobent les aspirations de nous tous, éducateurs suisses.

Le programme du G. R. E. P. est vaste. Les paroles d'introduction de W. Perret en donnent l'essentiel : « Le but de la collaboration que nous désirons n'est pas seulement pédagogique et éducatif, mais aussi patriotique. Le postulat de l'existence de la Suisse est moral. De la devise d'un pays dépend l'orientation de ses institutions, de l'école en particulier... les vertus qui motivent l'existence de la Suisse — la solidarité, la tolérance, le sens des responsabilités, l'aptitude aux sacrifices pour défendre sa liberté — sont un programme éducatif absolument nécessaire. Former des hommes ayant ces qualités est notre tâche, celle qui n'oblige à aucun compromis moral, celle qui nous permet de servir notre pays sans le trahir et sans trahir la morale chrétienne ».

Ce but ne sera atteint que si l'on arrive à :

1° *La collaboration entre les différents groupes d'enseignement* (primaire, secondaire, universitaire). Cette collaboration sous-entend la réforme des programmes afin que le maître puisse donner aux valeurs éducatives leur véritable place, la diminution des effectifs afin que l'école soit rendue efficace. (Je cite les paroles de W. Perret : « La formation de notre jeunesse ne doit pas dépendre de questions d'argent. Quand le pays est en danger, on trouve l'argent »). Le remplacement des examens de « savoir » par des examens de « pouvoir » — la préparation des instituteurs par des cours de psychologie et de pédagogie fonctionnelle.

2° *La collaboration entre les maîtres* — et je cite les paroles d'un instituteur vaudois si éloquentes dans leur simplicité et leur concision : « Il s'agit d'ouvrir les portes de nos classes, de dire nos réussites et nos échecs ». — Le G. R. E. P. envisage : la création d'un centre de renseignements et d'entr'aide psycho-pédagogique chargé de conseiller les instituteurs en difficulté. Ce centre collaborerait avec les inspecteurs dans des cas difficiles. Enfin, l'aide aux collègues isolés géographiquement ou surchargés d'élèves.

3° *La collaboration avec les parents* afin de faire naître l'intérêt pour l'école et faire respecter celle-ci comme la plus importante des institutions publiques.

Ne croyez pas que le G. R. E. P. soit formé de « parloteurs ». De petits groupes de travail se réunissent régulièrement. Ils s'efforcent de mettre sur pied les différents points de ce programme et de hâter sa réalisation.

Le 7 juin déjà, à l'Hôtel de la Paix, quelques maîtres secondaires et professeurs de l'Université avaient répondu à l'appel de W. Perret en vue du Rassemblement romand. Cette prise de contact pour créer en quelque sorte un pacte des Educateurs, ne fut pas sans grandeur, et nous sommes sortis de cette séance réconfortés à l'idée que cette collaboration entre les différents groupes d'enseignement était non seulement possible mais encore désirée de part et d'autre.

Je sais qu'à Genève plusieurs des points du programme du G. R. E. P. semblent être réalisés : formation des instituteurs par des cours de



pédagogie fonctionnelle, par exemple. Je sais que plusieurs de mes collègues réunis en groupes d'étude font un travail de patientes recherches pour améliorer l'enseignement de diverses disciplines, qu'ils expérimentent minutieusement de nombreux exercices avant de les communiquer. Je sais que plusieurs d'entre eux ont été souvent déçus de l'accueil fait à leurs offres d'entraide. Néanmoins, je crois que nous avons besoin les uns des autres, maintenant plus que jamais. Ignorer le G. R. E. P. sous prétexte que nous nous suffisons à nous-mêmes (et ce n'est pas vrai !) me paraît une erreur. Le G. R. E. P. a besoin de nous, de nos expériences, de notre travail. A ce contact nous ne pouvons que gagner un élan nouveau car les membres du G. R. E. P. m'ont paru posséder une chose rare : la foi qui renverse les montagnes.

M. GÉROUDET.

### CONGRÈS ET COURS

Les 16, 17 et 18 octobre prochains se donnera à Lausanne un **Cours de contrôle médico-sportif et de médecine sportive**, organisé sous le patronage de l'Association nationale d'Education physique, de la Fédération suisse des médecins et de la Faculté de médecine de l'Université de Lausanne, à l'occasion de l'assemblée de la Société suisse des maîtres de gymnastique.

Le corps enseignant est cordialement invité aux diverses conférences prévues au cours de ces trois journées. La participation au cours est gratuite ; prière de s'annoncer à l'avance auprès de M. le Dr Messerli, Chef du service d'hygiène de la Ville de Lausanne.

\* \* \*

Du 13 au 17 octobre, auront lieu les **Journées vaudoises du Corps enseignant**, organisées par le *Pestalozzianum* et le *Centre d'études pédagogiques de Zurich*.

Les participants se réuniront à Zurich le lundi 13 octobre, où des conférences diverses les initieront à l'histoire, la géographie et la culture vaudoises.

Le mardi 14, après un arrêt à Fribourg, ils arriveront à Lausanne, où M. le Conseiller national H. Vallotton les saluera.

Les mercredi 15 et jeudi 16 sont réservés à des excursions par groupes dans le canton.

Le jeudi soir, MM. les professeurs Marius Perrin et Florian Cosandey donneront des conférences à la Salle Tissot et à l'Aula de l'Université.

Vendredi 17 octobre, visite de Lausanne et retour à Zurich.

Le programme détaillé de ces journées peut être demandé au Pestalozzianum, Beckenhof, Zurich 6, qui reçoit les inscriptions jusqu'au 7 octobre. Prix global : environ 80 francs.

Nous souhaitons d'ores et déjà la bienvenue en terre vaudoise à nos hôtes, espérant qu'ils garderont le meilleur souvenir de leur court séjour chez nous.

**Note de la Rédaction.** — *Quand la place nous le permettra, nous publierons une relation du Lehrertag de Zurich, et, de la chronique vaudoise, un certain nombre de correspondances, dont plusieurs articles nécrologiques.*

## PARTIE PÉDAGOGIQUE

### LA MÉTHODE DES EXAMENS PÉDAGOGIQUES DE RECRUES

Les examens pédagogiques de recrues ont un double but :

donner aux autorités un reflet de l'état d'instruction des jeunes Suisses de 20 ans et

apporter aux éducateurs de précieuses expériences qui les engageront à perfectionner et même sur certains points à réformer leur enseignement.

Il est donc naturel que le corps enseignant soit tenu régulièrement au courant de leurs résultats et qu'il s'initie à leurs méthodes.

Leurs résultats ont fait l'objet d'articles de presse, de rapports et de conférences. Notons, en passant, la remarque judicieuse que l'expert en chef écrit dans son rapport de l'année 1940 :

*Il est inconcevable qu'une grande partie de la jeunesse suisse n'ait pour ainsi dire plus l'occasion de lire et d'écrire après avoir quitté l'école, ne reçoive plus aucune pâture intellectuelle et surtout aucune instruction civique à un âge où elle serait beaucoup mieux à même de comprendre ce qu'on lui enseigne.*

Les examens ne laissent aucun doute à ce sujet.

Ecrire sa demande d'admission à la fanfare du village ou rappeler dans une courte rédaction le premier dimanche en caserne, coûtent à certains plus de peines que les plus durs travaux. L'employé et l'étudiant manient une plume facile ; pour la plupart, sans souci de forme ni d'orthographe. Le montagnard, mal à l'aise, crève le papier et tirebouchonne des finales compromettantes. « Je préfère une heure de biribi à vos écritures » me confiait l'un d'eux.

Les examens oraux révèlent des choses fort étonnantes. L'entretien s'engage entre l'expert et 6 recrues. A la lumière d'un fait précis, sorte de fil conducteur, les connaissances géographiques, économiques, d'histoire et d'instruction civique de notre pays, sont tour à tour abordées pendant 35 minutes. Les candidats s'attendent à déballer leur marchandise scolaire emmagasinée péniblement au cours de longues années. Il n'en est rien. L'expert, curieux de l'usage qu'ils en font, dédaigne les stocks poussiéreux et s'efforce de déceler les connaissances dont ces jeunes gens ont su tirer parti dans leur vie quotidienne et qui font partie de leur « culture active ».

N'est-il pas regrettable que ce jeune citoyen, sachant exposer par cœur les campagnes de Napoléon, désignant sur la carte d'un geste infallible les grands gisements de pétrole, n'ait pas mis à profit ces connaissances pour l'intelligence de notre tragique présent. Et ce jeune campagnard, élève studieux, capable d'énoncer sans faute les pouvoirs

et les autorités de notre pays, découvre à l'examen que ces « leçons » ont un étroit rapport avec les nouvelles emblavures du domaine familial.

« Nos écoliers ont reçu une bonne instruction, remarque l'expert en chef, mais ils sont incapables d'établir les rapports qui existent entre leurs connaissances et les faits de la vie quotidienne ».

Notre tâche est donc claire : entretenir au delà de l'école la culture intellectuelle des jeunes gens en les engageant à confronter leurs connaissances scolaires avec l'actualité. Ces données ainsi remaniées constitueront le bagage fondamental du futur citoyen.

Ceux qui s'y consacreront trouveront dans la méthode des examens oraux une précieuse ressource. Examinons-la de plus près.

L'introduction prochaine de la carte de lait peut être l'objet d'un intéressant entretien. Habilement, l'expert fait découvrir les causes essentielles de cette mesure ; les connaissances d'économie et de géographie sont mises à contribution. Des chiffres sont avancés, de rapides calculs fixent leur ordre de grandeur. Le petit groupe se demande ensuite par qui et comment cette décision se prend et s'exécute ; les autorités compétentes sont énoncées. Enfin, une telle mesure trahit le déséquilibre de notre époque ; un coup d'œil jeté en arrière, l'évocation de quelques faits historiques et chacun comprend que nos ancêtres en ont vu d'autres...

— Je vous remercie ! Bonne fin de service, conclut l'expert. Et le petit groupe quitte la salle...

— Tiens, c'est vrai, je n'avais pas pensé que l'extension des cultures devait fatalement diminuer la production laitière, s'exclame l'apprenti de banque.

— Bien sûr, et avec cela, nos bons fromages, on les échange contre du charbon.

— Ce maudit charbon, si nous pouvions nous en passer ?

— L'électricité, nos forêts !..., mais voilà, est-ce suffisant ? Le chauffage des immeubles locatifs est un gouffre... et nos industries ?

— Quel casse-tête ! Ainsi, ce sont nos autorités fédérales qui le résolvent... Et le syndic du village qui se plaint de la paperasse !

Ces réflexions sont glanées dans les couloirs, au Foyer du soldat, dans la chambrée. Elles trahissent un travail intellectuel. N'est-ce pas l'essentiel ?

Par un exemple vivant, tiré de l'actualité, un pont vient d'être jeté entre deux ordres de connaissances jusqu'alors étrangères l'une à l'autre. L'esprit, excité, s'en va à la découverte ; des idées jaillissent, des opinions se forment et se modifient.

L'effort qu'implique le travail amorcé par la discussion est le puissant moteur qui intensifie la vie de l'esprit et forme la personnalité. Faire réfléchir n'est rien d'autre qu'un appel à l'effort personnel. L'instruction n'est pas un gavage, mais l'assimilation par l'esprit de données exté-

rieures. Elle résulte d'un effort semblable à ceux que tout homme s'impose pour s'adapter à son milieu.

L'actualité du sujet traité soutient l'intérêt et engage à de nouvelles réflexions. L'homme vit dans le présent et ce qui le touche le captive, l'incite à la recherche.

Enfin, l'attrait de la discussion achève de rendre vivante et féconde la méthode d'entretien.

Certes, M. Burki, l'instigateur des nouveaux examens pédagogiques de recrues, n'a pas la prétention d'avoir inventé une méthode. Socrate l'avait perfectionnée et la proposait comme le plus sûr moyen de parvenir à la connaissance de soi-même.

Il est un domaine où elle peut rendre de grands services : c'est celui de l'éducation nationale. Je pense, en particulier, *aux cours post scolaires*, où l'apprenti ne désire pas retrouver l'atmosphère de l'école, où il consacre une partie de ses loisirs, où, enfin, le programme embrasse les nombreuses disciplines utiles à la connaissance du pays. Le professeur n'y dictera pas son cours, mais, journal en main, *il introduira un entretien qu'il conduira habilement*. Pour lui, la leçon ne sera pas une sinécure ; il devra s'y préparer minutieusement. Pour les jeunes gens, il ne sera pas question de devoirs à écrire, ni de chapitres à apprendre ; mais *un travail positif de réflexion, un effort de synthèse des nombreuses connaissances scolaires, une amorce à de fécondes recherches personnelles, un élargissement de leur culture intellectuelle*. Répétés plusieurs années, ces efforts fructueux créent, chez l'adolescent, des habitudes de pensée, raffermissent la conscience de sa personnalité et assurent au citoyen suisse ce minimum de réflexion qu'on peut exiger de lui.

Ainsi, *les examens pédagogiques de recrues démontrent la valeur d'une méthode d'enseignement que l'école sera appelée à développer davantage dans la mesure où elle consacrerait plus de ses forces à l'éducation nationale*.

R. U.

### L'ÉDUCATION NOUVELLE <sup>1</sup>

L'évolution de l'éducation nouvelle, c'est, selon M<sup>lle</sup> Médici, la marche de ces deux tendances l'une vers l'autre, à la façon de fleuves confluents. La thèse de l'école enseignante se fonde sur des arguments impératifs de lutte pour la vie et d'adaptation au monde actuel avec toutes ses exigences. Celle des *intuitifs*, prônant avant tout le respect de la nature enfantine et de ses étapes naturelles et nécessaires, a évolué vers une observation scientifique de ces étapes, celles qu'on vérifie chez tout enfant, celles qui sont le propre de chaque type d'enfant. Mais, ici encore, deux voies se présentaient : dressage ou liberté. Dressage social, liberté individuelle.

Itard, Séguin, M<sup>me</sup> Montessori, celle-ci sous l'aspect de son matériel

<sup>1</sup> Voir *Educateur* du 27 septembre.

sélectionné, tendent à une sorte de dressage de l'intellect. D'autre part, M<sup>me</sup> Montessori, en respectant la liberté de l'enfant : liberté de choix, liberté du moment, liberté de la durée de l'exercice, tend à assurer le rythme individuel propre à chaque nature. Le matériel part du postulat sensoriel de Condillac : l'esprit se forme par les *sens*. La liberté repose, chez elle, sur le postulat inverse : la concentration qui ordonne les données des sens, a son origine dans l'*esprit* ; c'est l'esprit qui assure à la pensée et à la volonté la maîtrise de soi. Deux thèses exactes, chacune sous son angle. Mais, chez l'éducatrice italienne, elles cohabitent, déclare l'auteur de *L'Éducation nouvelle*, sans vraiment fusionner.

Seul le D<sup>r</sup> Decroly — c'est ici la thèse centrale de M<sup>lle</sup> Médiçi — a fait coïncider ces deux tendances : liberté individuelle et préparation sociale, en créant l'école *par la vie, pour la vie*. L'adaptation quotidienne de l'enfant aux réalités concrètes de l'univers, exprimées dans et par le monde ambiant, visible et tangible, telle est — M. Jean Piaget l'a montré — l'unique formation possible de l'enfant total, sensorialité et pensée. Ce contact crée les « schèmes » qui constituent en quelque sorte l'ossature, la base, le soutien de tout ce qu'il est, de tout ce qu'il sera : sentiment, intelligence, volonté.

On ne saurait suivre ici les développements de l'exposé très riche de M<sup>lls</sup> Médiçi et de ses thèses. Tout n'y est pas à l'abri de toute critique. Que le matériel Montessori soit *trop* simple et limité, n'est-ce pas pour que les éducatrices, les jeunes filles italiennes de la campagne, sachent le manier à la perfection, sans que cela exige une culture spéciale ? Et si le système Decroly des « centres d'intérêt » s'est si souvent figé en un système dont les parties sont fixées à l'avance, jusque dans leur durée, par des adultes, maîtres ou auteurs de programmes — au point d'ignorer les intérêts réels et actuels des enfants concrets (un fait que le D<sup>r</sup> Decroly a cent fois déploré devant moi) — n'est-ce pas parce que son application adaptée à trente ou quarante enfants tous différents et évoluant sans cesse et à des réalités ambiantes quotidiennement renouvelées exigerait une souplesse et une maîtrise vraiment exceptionnelles et rares ?

Il n'en reste pas moins que l'étude attentive de ce beau livre conduit à cette triple constatation, affligeante quant à l'actualité, source d'espoirs fondés pour un avenir qu'on souhaite prochain :

1<sup>o</sup> Les psychologues — malgré quelques divergences de vues entre eux — ont mis sur pieds et admettent tous un ensemble de lois de psychologie génétique propres à éclairer la compréhension de l'éducateur en présence des réactions en apparence incoordonnées de l'enfant et à diriger dès lors leur action éducative.

2<sup>o</sup> Un trop grand nombre de maîtres n'a jamais eu l'occasion — ou n'a plus trouvé le temps — d'étudier ces lois en détail et d'apprendre

à les appliquer à bon escient (*L'Education de Demain*, d'Emile Marcault et de la doctoresse Thérèse Brosse leur serait, à cet égard, une initiation ou un complément d'information utile).

3° L'Etat, sous la forme de programmes et d'examens conçus *a priori* et imposés par la voie de l'administration scolaire et des inspecteurs attachés à la lettre, empêche les maîtres, très rares, au courant de la psychologie génétique et de l'École active, de mettre ces méthodes en action ; ni l'individualisation, ni l'allure graduée ou pas de chaque enfant ne sont autorisés. Et les examens se dressent au bout de l'année scolaire comme un épouvantail pour les enfants et pour les maîtres. Le tranchant de la sélection sociale s'exerce de façon négative : il écarte les soi-disant inaptes — au lieu d'orienter tous les types psychologiques, toutes les individualités, vers le poste qu'ils occuperont le mieux, la fonction qu'ils rempliront avec le plus de joie intérieure et d'efficacité extérieure. C'est là le rôle essentiel d'examens dignes de ce nom.

Décalage tragique entre science méconnue et réalité impérieuse : celle des lois, des faits et de la vie !...

AD. FERRIÈRE.

#### NOTE SUR LA PLUS LONGUE NUIT

1. D'une journée à l'autre, le Soleil ne suit pas exactement la même route : du 21 décembre au 21 juin, il s'élève chaque jour plus haut, obéissant ensuite à un mouvement inverse du solstice d'été à celui d'hiver. Ainsi, dans le ciel, l'astre décrit comme une spirale gigantesque dont les spires immenses et resserrées augmenteraient de diamètre pendant la croissance des jours. (Plus exactement il s'agit non point d'une ligne plane mais d'une spirale à trois dimensions, celle que formerait l'extrémité d'une hélice dont les deux palettes s'allongeraient à chaque tour.)

Enfin, scientifiquement, vous savez que ce mouvement apparent du Soleil dérive de la double rotation de la Terre et, comme exercice de visionnement spatial, je vous suggère d'évoquer, les yeux fermés, la géométrie du phénomène : le globe terrestre, l'axe de rotation incliné de 23° sur le plan de translation, le plan tangent à 45° de latitude, un personnage fictif qui regarde le midi et constate la spirale décrite par le Soleil.

\* \* \*

2. Toutes nos montres dépendent de quelques pendules fondamentales chargées de « conserver le temps » en reproduisant aussi fidèlement que possible le mouvement de rotation de la Terre. Ceci étant, imaginons que les quelques spécialistes chargés de ce travail hermétique s'avisent de tromper le reste des mortels et d'allonger subrepticement nos journées de deux secondes en modifiant la marche des horloges fondamentales.

Au commencement, nous ne nous apercevions de rien et, de surcroît, nos horloges auraient tôt fait de freiner un tantinet nos tics-tacs et de les synchroniser avec les observatoires. Peu à peu, cependant — car deux secondes journalières font douze minutes par année — notre vie se décalerait par rapport à la lumière et, si la plaisanterie durait trente ans, nous verrions au premier jour du printemps nos cadrans marquer minuit pour le lever du Soleil.

\* \* \*

3. Au temps de Jules César, vers 45 avant Jésus-Christ, le calendrier — c'est-à-dire la liste des jours annoncés sur les papiers des savants — ne coïncidait guère avec la marche du Soleil et, probablement sous l'influence des astronomes d'Alexandrie, où il avait séjourné, le général romain ordonna l'établissement d'un nouveau formulaire. Ce fut le Calendrier Julien fixant l'année à  $365 \frac{1}{4}$  jours et ajoutant tous les quatre ans un jour après le 23 février, lequel 23 février se nommait alors le « sexto-calendas ». Depuis lors, on doubla donc ce sexte jour et l'on appela bissextile l'année de 366 jours.

Malgré cela, d'ailleurs, une petite erreur subsistait, quelques minutes par année, erreur sans inconvénient pratique puisque les gens ne disposaient d'aucune montre et que les Romains, du lever au coucher du Soleil, comptaient toujours 12 heures plus ou moins longues selon les saisons. Avec les siècles, cependant, le décalage prenait des proportions inquiétantes pour les astronomes et se traduisait par le fait que l'équinoxe de printemps ou le solstice d'hiver (la plus longue nuit) changeaient de date au cours des siècles. (L'année julienne valait  $365 \frac{1}{4}$  ou 365,25 jours au lieu des 365,242 jours déterminés aujourd'hui avec plus d'exactitude ; elle était trop longue et c'est la raison pour laquelle le calendrier retardait sur le Soleil.)

\* \* \*

4. Une correction du Calendrier Julien s'imposait donc et le Pape Grégoire XIII décida, après étude de la question, que l'on sauterait tout simplement 10 jours et que le lendemain du 4 octobre 1582, serait le 15 octobre 1582, ceci pour ramener l'équinoxe à la date du 21 mars. Simultanément, afin d'éviter les 3 jours de retard accumulés tous les 4 siècles par « l'ancien style », il fut convenu que l'on supprimerait trois fois sur quatre le 29 février venant en fin de siècle, suppression faite en 1700, 1800 et 1900.

\* \* \*

5. Le Calendrier Grégorien se répandit rapidement dans les Etats catholiques et, en France notamment, fut introduit dans la nuit du 9 au 20 décembre 1582. Dans ces conditions, il est certain que la Maison de Savoie abandonna elle aussi la formule julienne et que le duc Charles-Emmanuel tenta sa chance sur Genève en choisissant la nuit du 21

au 22 décembre 1602. Quant aux Genevois, ils avaient repoussé la modification proposée par le Pape, continuant à vivre dans « l'ancien style ». Et c'est pourquoi leurs descendants célèbrent l'Escalade le soir du 11 décembre.

GEORGES DURAND.

## INFORMATIONS

### **GROUPE ROMAND D'ÉTUDES PÉDAGOGIQUES**

#### **En marge du Camp des Educateurs.**

Les adhérents au G. R. E. P. représentaient plus du 20 % des campeurs, tous heureux de se retrouver.

Deux journées ne s'étaient pas écoulées que, par d'admirables conférences suivies d'entretiens féconds, nous étions conduits face au difficile problème des réalisations en matière « Réformes scolaires ».

Quand M. Junod, directeur de l'École Normale de Delémont, au cours de sa très bonne causerie affirma qu'on avait assez parlé, assez écrit, assez amassé d'expériences et de matériaux, qu'il s'agissait de passer aux actes, nous avons ressenti à nouveau l'ordre qu'en termes semblables et au nom de semblables préoccupations nous nous sommes donné au G. R. E. P.

Les délais que les circonstances, puis la maladie nous infligent nous permettent de repenser l'œuvre entreprise et de réfléchir encore.

De compter aussi les nouvelles recrues faites au camp qui nous encouragent et nous honorent. A ce propos nous remarquons une fois de plus que les gens d'âge moyen surtout, mûr et beaucoup de ceux qu'on dit « vieux » se trouvent à l'avant-garde du progrès pédagogique. Ils ont une aisance de jugement que procurent l'expérience, le recul et, il faut le dire, la souffrance « dans le métier ». Juger des valeurs humaines en jeu dans l'enseignement public populaire est rarement possible aux très jeunes. Ceux-ci résolvent forcément des problèmes momentanément égocentriques : ils créent leur technique de contact avec la classe et apprennent à se connaître en fonction de la collectivité enfantine, résistant à l'inévitable tentation de s'installer au centre de l'intérêt scolaire... au lieu d'y laisser leurs élèves.

Indubitablement certains domaines — techniques commerciales, méthodes économiques, conceptions politiques — appellent aujourd'hui le concours de forces et d'imaginations jeunes, fraîches. Mais nous voyons, au cours de nos causeries et entretiens, à l'appel que nous formulons, que, dans le domaine de l'éducation, une connaissance de la vie est indispensable qui ne s'acquiert pas gratuitement mais implique une dépense... d'années en observations, succès et mécomptes. Les cheveux y blanchissent... au moins un peu... avant l'heure des considérations générales et du jugement philosophique.



Pourtant, aujourd'hui, même auprès de ces « maîtres », nous constatons très souvent une hésitation : S'il faut introduire des réformes, déplacer l'effort vers des formes et des principes plus éducatifs, appuyer sur le caractère plutôt que sur la « connaissance » isolée souvent des fonctions de la vie, est-ce bien à nous, pédagogues de proposer, de *commencer* ?

Nous répondons : Oui, c'est à nous *comme c'est à chacun* là où il est placé, d'agir spontanément quand est ressentie la nécessité vitale d'un travail.

En commençant un travail de réforme, d'une manière plus étendue que jusqu'ici, nous montrons :

1. Que nous restons bien vivants, bien en contact avec la vie émanée par les enfants révélateurs de l'opinion publique et de sa valeur.

2. Que nous avons conservé ou retrouvé la foi en notre profession, en sa puissance comme source d'énergie immédiate et pour un avenir humain meilleur.

3. Qu'en vrais Suisses autonomes nous répondons à la confiance de nos autorités scolaires, obéissant à notre conscience professionnelle en ajustant spontanément nos formes d'enseignement selon les progrès de la science et la mobilité des circonstances, mais, cela va sans dire, dans une immuable et constante fidélité aux buts supérieurs de l'éducation.

C'est à ce beau et sérieux travail que le G. R. E. P. va prochainement convier les collègues romands.

W. P.

## LES LIVRES

**Au pays des petites joies**, livre premier : *Le jardin aux pivoines*, par Emilia Cuchet-Albaret, éditions du Bouquet d'images, Genève.

Madame Cuchet-Albaret nous a déjà donné bien des beaux poèmes, mais je ne crois pas me tromper en disant que ceux qu'elle nous offre aujourd'hui comptent parmi les plus jolies choses qu'elle ait écrites. Des pièces courtes mais pleines de vie, et dans lesquelles pas un mot n'est inutile, une richesse d'images toutes neuves et fraîches et une maîtrise du vers qui conserve à la langue sa souplesse et sa clarté : ce sont des qualités qu'on ne trouve que rarement réunies.

Des notations toutes simples dans lesquelles un monde de fantaisie se mêle au monde réel servent de thèmes à ces poésies qui feront le plaisir de vos élèves et vous enchanteront vous-mêmes.

Ce volume est enrichi des reproductions en couleur de magnifiques estampes japonaises qu'on ne se lassera pas d'admirer. Lisez *Le jardin aux pivoines* et vous serez impatients de connaître la suite qu'on nous promet : *Le Verger derrière la Porte* et *La Route qui s'en va*.

ALB. R.

# COLLECTION AGRICOLE

AUBERT et LUGEON. Arboriculture fruitière moderne . . . . .	7.—
BENVEGNIN, PIGUET, PORCHET. Manuel de vinification . . . . .	4.80
BERTRAND (Ed.). La conduite du rucher . . . . .	5.—
BOURGET (D <sup>r</sup> ). L'agriculture et la protection des oiseaux . . . . .	0.50
CHAPONNIER, RAPIN, BARRELET. Nos cultures . . . . .	4.—
CUÉNOUD-LANDOLF (L.). Les poules . . . . .	3.—
DACCORD, TAILLEFERT, LÖEFFEL, SIERRO. Alimentation du bétail . . . . .	4.—
DÉCOPPET (M.). Le hanneton, biologie, apparition, destruction . . . . .	15.—
DUSSERRE, GALLAY, BARRELET et STÖCKLI : Sol et engrais . . . . .	4.—
EVARD (L. H.). Guide pratique de comptabilité agricole . . . . .	2.—
FAES (H.). Calendrier : Parasites des arbres fruitiers . . . . .	0.60
— Calendrier : Parasites de la vigne . . . . .	0.30
— Les dommages causés aux cultures par les usines d'électrochimie . . . . .	4.50
— Etude sur les porte-greffes . . . . .	0.60
FAES, STÆHELIN et BOVEY. Les ennemis des plantes cultivées . . . . .	6.50
FAES et PASCHOUD. Notre vignoble . . . . .	4.80
FANKHAUSER (F.). Guide pratique de sylviculture . . . . .	10.—
GALLAY (R.). Le lait . . . . .	4.—
JACKY (Ed.). Signalement des animaux domestiques . . . . .	3.—
— L'élevage du cheval dans le canton de Vaud . . . . .	5.—
<i>La Suisse forestière</i> , ouvrage publié par la Société suisse des forestiers. Broché . . . . .	4.—
— Relié . . . . .	5.50
LAUR (E.). Comptabilité agricole . . . . .	4.75
— Economie rurale de la petite et moyenne culture . . . . .	8.—
— Politique agraire . . . . .	4.—
SCHNYDER, WEY, LUCHSINGER, TAILLEFERT. Améliorations fon- cières . . . . .	4.80
STÖCKLI (J.-P.). Aviculture . . . . .	3.—
TAILLEFERT et SIERRO. Elevage du petit bétail : porc, chèvre et mouton . . . . .	4.—

## LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

**Winterthur  
Accidents**

*Société Suisse d'Assurance contre les Accidents  
à Winterthur*

# UNIVERSITÉ DE GENÈVE

SIX FACULTÉS

Ouverture des Cours : 27 octobre 1941

## SCIENCES

avec Ecole de pharmacie

## LETTRES

avec Séminaire de français moderne. Ecole d'interprètes. Institut des Sciences de l'Education. Ecole pratique de langue française.

## SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

avec Institut des Hautes Etudes Commerciales.

## DROIT

## MÉDECINE

avec Institut de Médecine dentaire.

## THÉOLOGIE PROTESTANTE

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat de l'Université

DIEU - HUMANITÉ - PATRIE

# ÉDUCATEUR

ET

# BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE  
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR  
ALB. RUDHARDT  
GENÈVE, Pénetes, 3

BULLETIN  
CH. GREC  
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33  
Téléphone 33.633 - Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

---

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.-, ÉTRANGER : FR. 11.-.

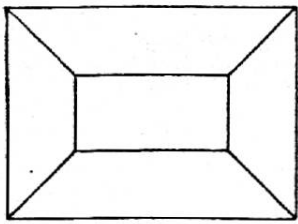
Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

# COLLECTION

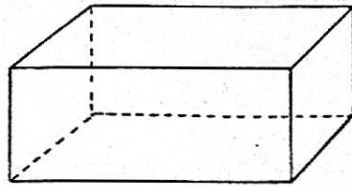
## DE

# SOLIDES GÉOMÉTRIQUES

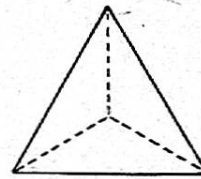
11 numéros fabriqués en noyer : le tout emballé dans une boîte en sapin, avec serrure . . . . . Fr. 54.—



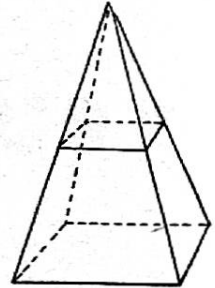
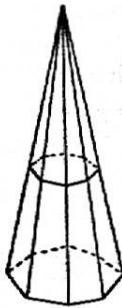
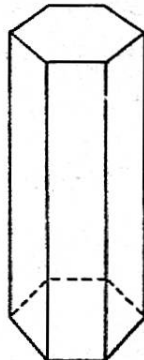
N° 1



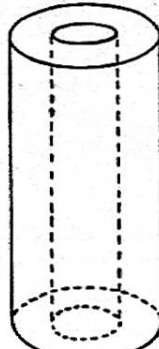
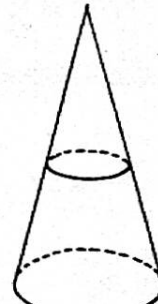
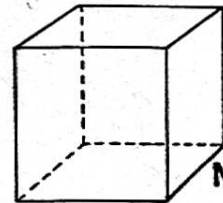
N° 2



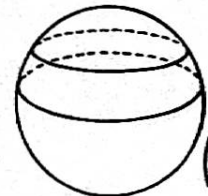
N° 3

N° 4  
(en 2 pièces)N° 5  
(en 3 pièces)N° 6  
(en 2 pièces)

N° 7

N° 8  
(en 2 pièces)N° 10  
(en 2 pièces)

N° 9

N° 11  
(en 3 pièces)

- N° 1. Tas de gravier à base rectangulaire, tronc de pyramide.  
 N° 2. Parallépipède-rectangle.  
 N° 3. Tétraèdre.  
 N° 4. Pyramide à base carrée, en 2 pièces.  
 N° 5. Prisme à base rectangulaire, décomposé en 3 pyramides.  
 N° 6. Pyramide à base octogonale, avec une coupe parallèle à la base, en 2 pièces.  
 N° 7. Prisme à base hexagonale.  
 N° 8. Cylindre plein qui s'emboîte dans un cylindre creux (drain), 2 pièces.  
 N° 9. Cube.  
 N° 10. Cône avec une coupe parallèle à la base, en 2 pièces.  
 N° 11. Sphère coupée en deux, une hémisphère et une calotte, 3 pièces.

# LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle